

CHEVAL'INFO RHÔNE-ALPES N°5

Avril 2014



INFORMATIONS DIVERSES

<http://rhone-alpes.synagri.com>

CHAMBRE D'AGRICULTURE

FINALES COUPE DU MONDE FEI JUMPING & DRESSAGE à Lyon-Eurexpo du 17 au 21 Avril 2014

A cette occasion, nous organisons le **Village Rhône-Alpes**. L'objectif de ce village est de :

- créer une 1^{ère} **action collective** dans le cadre d'une manifestation internationale prestigieuse afin de donner une **image lisible et structurée** de la filière cheval régionale
- **Rassembler les acteurs professionnels** et mettre en place une habitude d'échanges pour valoriser leurs actions

Le Village Rhône-Alpes regroupera les principaux acteurs de la filière équine régionale dans le **Hall 4.1**.



Noble Dream Concept Sol et
Marc Boblet – PSV Morel



Le Programme



Ryan des Hayettes et Simon
Delestre – PSV Morel

Retrouvez le **Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes** sur le stand K1.

L'**ifce** sera sur le stand K0 : questions SIRE, formations, cabarets, emplois et métiers du cheval...

MSA : pour des raisons techniques, la MSA n'a pas pu participer à cette lettre d'informations.

<http://www.msa.fr>



Pensez déjà à votre déclaration PAC !

Dans l'Ain, objectif : zéro papier !
Votre déclaration de surfaces et les diverses demandes d'aides liées à la PAC, doivent être réalisées sous TELEPAC : [ICI](#).
La date limite de dépôt des demandes est fixée au 15 mai 2014. Alors n'attendez pas !

Dans le cadre du **réseau de REF**erences une enquête sur les bâtiments équins a été conduite en 2013. Retrouvez tous les résultats sur le site de l'Institut de l'élevage : [ICI](#).



Vous avez envie de suivre une **formation** courte sur un thème particulier ? Vous ne trouvez pas ce que vous souhaitez ? Nous pouvons la mettre en place pour vous !
m.jacon@ain.chambagri.fr

Vous avez un projet de bâtiment ? Retrouvez un référentiel sur les **coûts de différents bâtiments** sur le site de la chambre d'agriculture de l'Orne : [ICI](#).

Les chambres d'agriculture de Rhône-Alpes sont présentes aux **Finales de coupe du monde FEI Jumping & Dressage !**
Notre stand : vous serez accueilli tous les jours par un conseiller du Point Accueil Installation ainsi qu'un conseiller bâtiment le jeudi et vendredi puis des conseillères d'entreprise le samedi, dimanche et lundi.
Les chambres d'agriculture au sein du village filière cheval Rhône-Alpes, **stand K6 !**

TOP SIRE 2014



Une 6^{ème} édition du TOP SIRE réussie !
Plus de 1000 spectateurs,
60 étalons et 20
étalonniers présents !

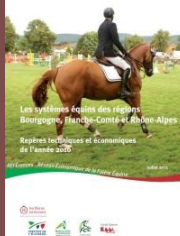
Relance du Réseau REFerences 2014

Le Réseau REFerences contribue à améliorer les connaissances techniques et économiques de la filière équine. L'Institut de l'Élevage, l'Institut français du cheval et de l'équitation, les Conseils des Chevaux et les Chambres d'Agriculture sont partenaires au sein du Réseau Economique de la Filière Equine (REFerences).



Observatoire Economique Régional :

suivi de l'évolution et du développement de la filière équine régionale.
Environ 600 enquêtes seront réalisées auprès de l'ensemble des professionnels en 2014.



Réseau équin national :

suivi technique et économique d'une quinzaine de structures appelées « fermes de REFerences » en Rhône-Alpes.

2 journées techniques inter-départementales de restitution des études et de démonstrations sur le terrain seront organisées en **Automne 2014**. Cette année la thématique choisie sera : **les bâtiments et infrastructures équestres.**

Pour recevoir le programme et s'inscrire : 07 77 82 37 67 – juliette.revillion@cheval-rhone-alpes.com

EXCLUSIVITE Cabarets équestres du Parc



Du 13 au 15 Juin à Chazey Sur Ain

Jean-Marc Imbert sera associé à Laurent Galinier, jeune artiste ariégeois. La première partie du spectacle sera emmenée quant à elle par les artistes du Comité régional d'équitation Rhône-Alpes.
Tous les détails sur l'article du blog de l'ifce en Rhône-Alpes : [ICI](#)

Colloque « Le cheval au service des milieux agricoles, naturels, ruraux et urbains »

Le 19 Mai 2014 au Lycée Agricole de Contamine-sur-Arve
Informations et inscription : [ICI](#).

Déclaration de vétérinaire sanitaire



Tout détenteur de plus de 3 équidés a l'obligation de déclarer un vétérinaire sanitaire.
Pour renforcer la surveillance, la prévention et la lutte contre les maladies animales réglementées.
Plus d'informations et le formulaire de déclaration : [ICI](#)